

SÉANCE DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2002

Politique agricole en vue de l'autosuffisance des pays en développement

Piétrasanta (Verts/ALE), par écrit. - Les subventions aux grosses exploitations agricoles européennes sont un handicap pour nos productions issues des petites exploitations mais aussi pour celles des pays en développement qui ne sont pas équipées pour faire face à une telle concurrence.

La PAC doit être revue à ce sujet, en y ajoutant toutes les mesures qui sont de nature à permettre à ces pays de développer une agriculture concurrentielle sur le plan des coûts de production comme sur celui de la qualité des produits. On veillera donc au respect de l'environnement afin que la dégradation de celui-ci n'entraîne pas la dégradation des terres cultivables, en rapport notamment avec les cultures intensives, l'utilisation intensive d'engrais chimiques et de pesticides, la pollution des produits agricoles par les OGM. On pourra de cette façon préserver une production saine et biologique. Une attention particulière pourra être portée à ces questions, grâce notamment à une collaboration avec le centre commun de recherche.

La préservation et l'utilisation rationnelle des ressources en eau sont également de la plus haute importance pour ces pays. Les programmes SMAP, MEDA et tous les autres programmes de coopération entre l'Union européenne et les pays tiers pourront être également développés dans ce sens.